

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

**Commission des affaires sociales**

**Mission d'évaluation et de contrôle  
des lois de financement  
de la sécurité sociale**

Audition, ouverte à la presse, sur le dossier médical partagé et les données numériques de santé (*M. Cyrille Isaac-Sibille, rapporteur*) :

– M. Fabrice Lenglard, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, et Mme Muriel Barlet, sous-directrice de l'observation de la santé et de l'assurance maladie au sein de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)..... 2

Mercredi  
22 janvier 2020  
Séance de 14 heures

Compte rendu n° 17

SESSION ORDINAIRE 2019-2020

**Présidence de  
Mme Annie Vidal,  
coprésidente**



**COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES**  
**MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE**  
**DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

**Mercredi 22 janvier 2020**

*La séance est ouverte à quatorze heures.*

*(Présidence de Mme Annie Vidal, coprésidente de la Mission)*

*La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède à l'audition de M. Fabrice Lenglard, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, et de Mme Muriel Barlet, sous-directrice de l'observation de la santé et de l'assurance maladie au sein de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)*

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

[http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8638091\\_5e2846a3df41a.-audition-de-m-fabrice-lenglard-dir-de-l-observation-de-la-sante-et-de-l-assurance-maladie-a-la-d-22-janvier-2020](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8638091_5e2846a3df41a.-audition-de-m-fabrice-lenglard-dir-de-l-observation-de-la-sante-et-de-l-assurance-maladie-a-la-d-22-janvier-2020)

*La séance est levée à quatorze heures cinquante.*